

ARBITRAGE ET ACTION DE GROUPE

9h00 - 9h30 **Accueil des participants - Présentation du
Concours d'arbitrage par le CMAP et l'UMR 5815**

Par Sophie Henry - Daniel Mainguy - Sandrine Clavel

9h30 - 9h55 **Introduction à l'action de groupe**

Daniel Mainguy, *Professeur Université de Montpellier* -
Benoît Javaux, *Avocat, August & Debouzy*

9h55 - 10h15 **Action de groupe, actions collectives, actions de
défense, conciliation et médiation**

Bruno Dondero, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne* -
Silvestre Tandeau de Marsac, *Avocat, Fisher Tandeau de Marsac Sur* -
Co-directeur de l'EIMA

10h15 - 10h35 **Action de groupe et transaction**

Cyril Nourissat, *Ancien Recteur, Professeur à l'Université de Lyon III* -
Matthieu Boissavy, *Avocat, Boissavy Avocats*

10h35 - 11h10 **Pause**

11h10 - 11h30 **L'action de groupe en droit international privé**

Malo Depincé, *Maître de conférences HDR Université de Montpellier* -
Nathalie Meyer Fabre, *Avocate, Meyer Fabre Avocats*

11h30 - 11h50 **Action de groupe et arbitrage interne**

Denis Mouralis, *Professeur à l'Université d'Avignon, Conseiller du CMAP* -
Léonor Jandard, *Consultante du CMAP*

11h50 - 12h10 **Action de groupe et arbitrage international**

Maximin de Fontmichel, *Maître de conférences Université de Versailles
St-Quentin* -
Jean Pierre Granjean, *Avocat, Clifford Chance, Membre du Conseil de
l'Ordre*

12h10 - 12h30 **Conclusion**

Thomas Clay, *Professeur Université de Versailles St-Quentin, Corpus
Consultants*

ARBITRAGE ET ACTION DE GROUPE

L'action de groupe a fait une entrée remarquée dans le droit français.

Véritable innovation procédurale, changement radical dans la manière de considérer le droit de la consommation pour encourager une mise en oeuvre effective des droits octroyés aux consommateurs, cette innovation appelle nécessairement à d'autres interrogations et à la remise en cause de certains préjugés.

A côté de bien d'autres modes de règlement des différends, l'action de groupe pourrait appeler à la mise en oeuvre de mécanismes jusqu'alors fermés à ce domaine en France tels que l'arbitrage essentiellement, mais aussi la médiation et la conciliation.

Les contentieux internationaux, qui ne manqueront pas d'être révélés, seront une nouvelle occasion de confronter les solutions offertes par les différents systèmes nationaux.

Le propos de cette demi-journée d'étude est d'analyser toutes les hypothèses, sans a priori aucun, sur les perspectives ou les risques que présente cette nouvelle procédure.



ARBITRAGE ET ACTION DE GROUPE

Lundi 18 mai 2015 8h30
Salons France Amériques
9, avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris

**Inscription obligatoire - Nombre de places limité -
Tarif professionnel 80€ - Gratuit sur justificatif pour
les étudiants -**

Nom.....

Prénom.....

Société.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Courriel.....

**Chèque à l'ordre du CMAP -
Virement bancaire BNP PARIBAS Grande Armée IBAN FR 76
3000 4008 1300 0104 6941 BIC BNP AFR PPP GA**

A envoyer au CMAP 39, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris
+33 1 44 95 11 40 - www.cmap.fr -



ARBITRAGE & ACTION DE GROUPE

Lundi 18 mai 2015 8h30
Salons France Amériques
9, avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris

